## LE COMITÉ PERMANENT DE L'AGRICULTURE

a l'honneur de présenter son

## QUATRIÈME RAPPORT

Conformément au mandat qui lui avait été confié en vertu de l'article 108(2) du Règlement, le Comité a examiné la situation financière des agriculteurs du Canada pour faire suite au rapport intitulé Le problème de 22 milliards de dollars : solutions possibles de restructuration de la dette agricole qu'il a déposé au cours de la deuxième session de la trente-troisième législature, en juillet 1988.